

M. L'ABBE IVANHOE CARON

Missionnaire colonisateur

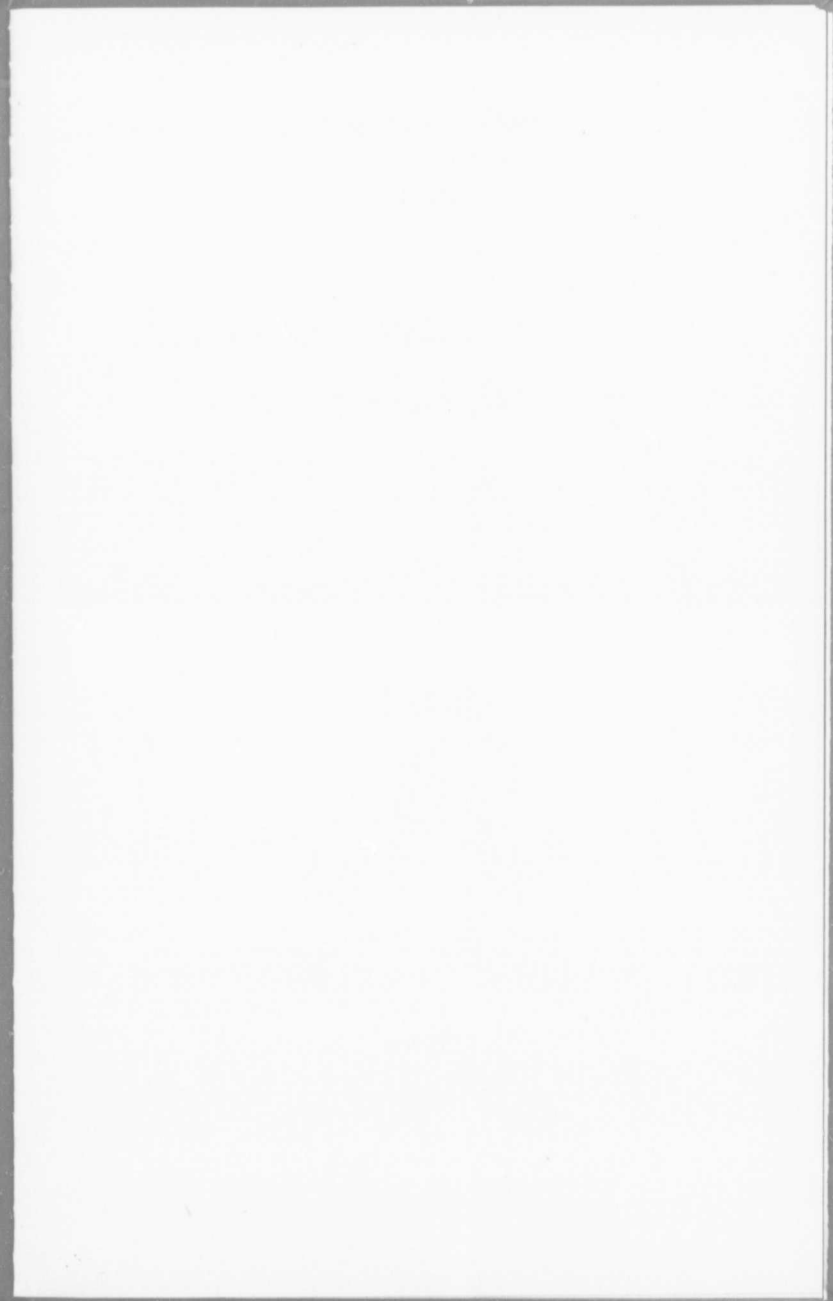


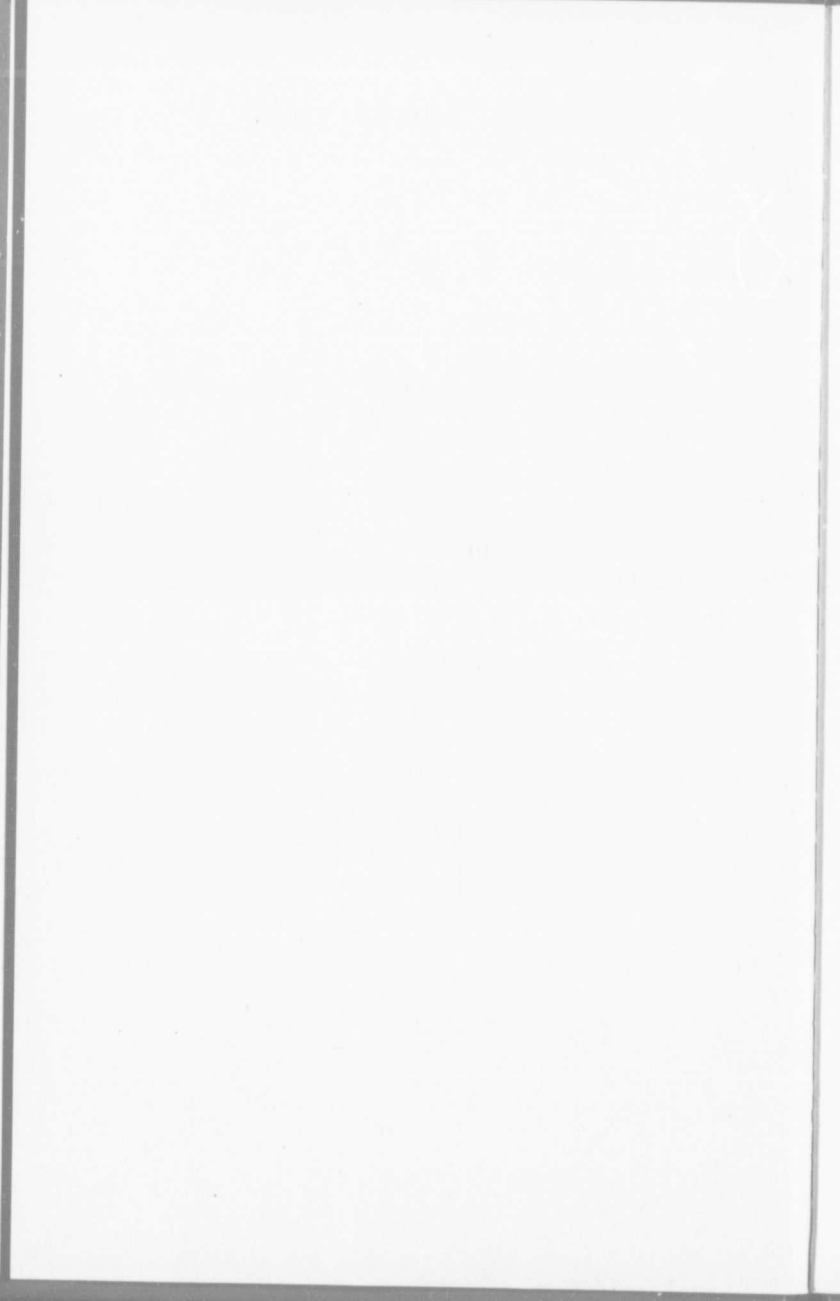
La colonisation du Témiscamingue



QUEBEC

1910





M. L'ABBE IVANHOE CARON

Missionnaire colonisateur



La colonisation du Témiscamingue



QUEBEC

—
1910

F5442

T6

C3

285750

CARON, I.

no. 123456789
du 123456789



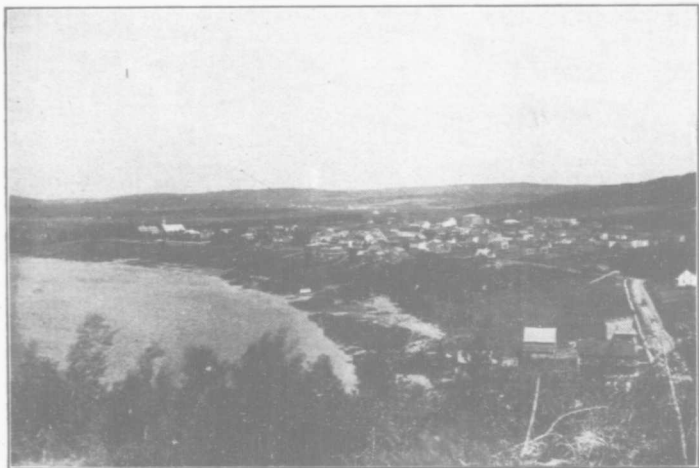
123456789

123456789

✓



Résidence des RR. PP. Oblats à Ville-Marie.



Aspect de Ville-Marie.



La colonisation du Témiscamingue

DE toutes nos régions de colonisation, il n'en est pas une seule qui jouisse aujourd'hui d'une plus grande vogue que celle du Témiscamingue. Il faut bien admettre que c'est une contrée excessivement riche et fertile, qui est en voie de devenir une des plus belles parties de la province de Québec. Ensemble nous allons parcourir cet immense domaine qui est le nôtre, nous allons étudier les efforts courageux des hardis pionniers qui petit à petit ont ouvert à la civilisation ces régions naguère sauvages. En entendant le récit de leurs labeurs ardues et pénibles, vous serez intéressés; vous comprendrez que l'humble défricheur perdu au fond des épaisses forêts accomplit souvent des œuvres étonnantes et mérite toute notre admiration, tout notre encouragement.

Avant de nous mettre en route disons un mot de la géographie du pays que nous allons visiter.

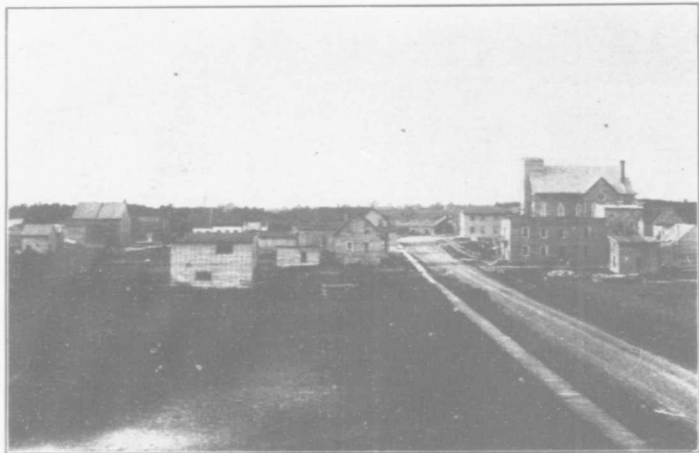
La région du Témiscamingue doit son nom à un vaste lac qui n'est qu'une expansion de la rivière des Outaouais et qui sépare la province de Québec de la province d'Ontario. Ce lac situé dans le 47^{ème} degré de latitude nord est navigable sur une longueur de 75 milles pour les navires

même du plus fort tonnage et justifie son nom qui en langue indienne veut dire « eau profonde. » C'est en effet le plus profond et le plus grand de tous les lacs qui se trouvent sur le parcours de l'Outaouais. Sa superficie est de 330 milles, il est à 612 pieds au-dessus du niveau de la mer, et reçoit les eaux de plus de dix-huit millions d'acres carrées. Sa largeur qui atteint 6 à 8 milles apparaît échan-crée de baies et bordée de rochers abrupts qui s'élèvent parfois à plusieurs centaines de pieds de hauteur. La première impression du voyageur qui remonte le lac Témiscamingue est mauvaise. Il reste déconcerté en voyant cette nature sauvage et stérile. Qu'il ne perde pas courage ! Si l'on suit les vallées qui partent du fond des baies, on voit qu'il n'y a que les bords de l'immense réservoir qui sont hérissés de montagnes. Après avoir passé trois ou quatre collines qui vont toujours s'éloignant les unes des autres, on traverse un sol uni, aussi propre à la culture que la vallée du St-Laurent.

« Le pays situé à l'est du lac, dans la Province de « Québec, dit Arthur Buies, dans son ouvrage l'« Outaouais « supérieur »—forme une admirable série d'ondulations, « sans montagnes, sans rochers, où croissent le pin blanc, « l'épinette, le cèdre, le sapin, le tremble et le bouleau. « De loin en loin, on y trouve aussi des érables et des « merisiers par groupes clair-semés et solitaires. Ces ondu- « lations, qui s'étendent sur des centaines de milles, offrent « le plus beau champ possible à la colonisation, outre que « le climat y est moins rigoureux et plus uniforme, que « dans beaucoup d'endroits situés sur les bords du St- « Laurent ».

Voilà pour la topographie de ce pays. Voyons maintenant l'histoire de sa colonisation.

C'était en l'année 1883. Le chemin de fer Pacifique Canadien venait d'atteindre le village de Mattawa. On commençait à parler d'une grande région inconnue, déserte mais fertile, qu'arrosaient le lac Témiscamingue et



Un coin du village de Lorrainville.



Vue de Témiscamingue-Nord.

ses affluents, les rivières Montréal, Kippewa, la Loutre et la Blanche. Jusque là aucune colonisation sérieuse n'y avait été tentée ; la grande forêt n'avait encore retenti que du bruit des grands pins tombant sous la hache des bûcherons ; elle n'avait entendu que la voix des missionnaires évangélisant les Sauvages.

Or, en l'année 1883, se trouvait parmi ces missionnaires, un prêtre, le Rév. P. Paradis qui, plein d'un grand zèle patriotique, résolut de dévoiler à ses compatriotes les richesses du pays qu'il évangélisait. Il visita en entier la vallée du Témiscamingue, et revint avec la conviction qu'on pouvait y établir une quarantaine de paroisses. Le 22 mars 1884, il présentait à M^{er} Duhamel, archevêque d'Ottawa, un rapport de ses explorations dans lequel il disait entre autres choses : « Le sol du Témiscamingue « est d'une richesse sans égale dans toute la vallée de « l'Outaouais. Terre grise, noire et jaune ; pas une seule « pierre sur des étendues de vingt à trente milles carrés. « D'autres étendues aussi considérables ne sont que des « prairies faciles à égoutter, ou bien de vastes « brûlés, » « où les arbres sont déracinés et jetés à la renverse. Chose « remarquable, en très peu d'endroits la terre paraît avoir « souffert des ardeurs de l'incendie, l'humus y est parfaitement intact et d'une profondeur dépassant partout six « à huit pouces ; cette riche couche de terre noire repose « toujours sur une terre grise très friable et douée elle-même d'une grande fertilité. »

A la demande du Père Paradis, le Père Gendreau, procureur du collège d'Ottawa, fut chargé de faire à son tour une exploration du pays que celui-ci venait de visiter. Il confirma en tous points les dires du Père Paradis. L'année suivante, à la suite de deux réunions à l'archevêché d'Ottawa, fut fondée la société de colonisation d'Ottawa, dont le Père Gendreau devint le premier président. La société une fois organisée, on se mit à l'œuvre. Le principal obstacle au mouvement de la colonisation était le manque

de communications. Un petit chemin à rails de bois fut construit pour éviter les rapides du Long Sault, de la Cave et des Erables. Une délégation se rendit auprès des ministres fédéraux pour demander une subvention. L'honorable Monsieur Pope, alors ministre des chemins de fer, répondit que le gouvernement construisait des chemins de fer et non des tramways.

Le Père Gendreau intervint, et en vertu d'un acte passé par le parlement fédéral en 1886, une compagnie fut constituée sous le nom de « Compagnie de chemin de fer du Témiscamingue. » L'année suivante, la même compagnie recevait une forte subvention pour continuer les travaux commencés, et grâce à l'invincible courage du Père Gendreau, à ses efforts intelligents, la ligne fut bientôt complétée de Mattawa à Gordon Creek, au pied du lac Témiscamingue.

La colonisation du Témiscamingue entraît dans une phase nouvelle. Les débuts avaient été pénibles, assez lents si l'on en juge par les statistiques suivantes : dans les deux cantons Duhamel et Guigues, il y avait en 1875, 10 acres en culture, 130, en 1882, et 850, en 1885. On y comptait 3 familles en 1875—11, en 1882—37, en 1885.

En 1886, 14 familles vinrent s'ajouter aux 37 déjà établies, ce qui porta le nombre de familles établies à 51. En 1887, ce nombre fut porté à 69. Dans le cours de cette année, le gouvernement fit arpenter deux nouveaux cantons, Laverlochère et Fabre.

Le Père Gendreau, dans son rapport à la société de colonisation d'Ottawa, en date du 7 février 1888, notait qu'il y avait maintenant dans les cantons Duhamel et Guigues, 1085 acres en culture, et 112 familles résidentes; ces deux cantons venaient d'être érigés en municipalité.

Ces premiers essais si laborieux, si longtemps incertains, ont-ils été couronnés de succès? Oui, et malgré les difficultés presque insurmontables, inhérentes à toute entreprise de ce genre, en dépit de l'éloignement des grands



Groupe de colons à la porte de l'église St-Isidore.



Le village de Saint-Bruno.

centres, et du manque de communications rapides, la marche vers le progrès a été surprenante.

Chaque année des familles nouvelles sont venues s'ajouter aux anciennes ; les missionnaires Oblats ont continué l'œuvre commencée. Pendant de longues années, leur résidence, la Mission, a été le point de débarquement des nouveaux arrivés. A ces familles généralement pauvres, ils fournissaient toute sorte de provisions, leur donnaient le moyen de gagner quelques piastres qui leur permettaient d'acheter un lot et de s'y établir. Et lorsque ces pauvres colons étaient frustrés dans leurs droits par les grands propriétaires de limites à bois, c'étaient encore les missionnaires qui prenaient leur défense, allaient plaider leur cause auprès de nos gouvernants.

Sous leur action bienfaisante la forêt faisait place à de magnifiques champs de blé, à d'immenses prairies de foin ; des paroisses riches et populeuses comme celles de la vallée du St-Laurent se formaient, s'organisaient : c'est Ville-Marie avec ses belles maisons d'éducation, son hôpital, ses grands hôtels, ses jolies résidences privées ; c'est Lorrainville, St-Bruno de Guigues, St-Edouard de Fabre, St-Isidore de Laverlochère, St-Placide de Béarn, Témiscamingue-Nord, paroisses qui ont chacune leur curé résident, avec une population variant de 800 à 1200 âmes.

Un événement important allait déterminer un nouveau courant d'immigration de ce côté. C'est la création, le 1^{er} octobre 1908, du Vicariat apostolique du Témiscamingue, avec M^{gr} E.-A. Latulipe comme titulaire. S'inspirant de sa belle devise : « Da mihi animas », l'évêque missionnaire a entrepris une campagne active en faveur de la colonisation de l'immense territoire placé dans sa juridiction. Il a demandé des âmes, et les âmes sont venues à lui comme une moisson féconde et bienfaisante. Sous l'influence de son laborieux apostolat deux nouveaux cantons ont été ouverts ; le canton Guerin, en 1908, le canton Latulipe, le printemps dernier, et ces deux cantons se peuplent rapidement.

Pour vous en donner une idée, voici quelques statistiques recueillies au cours de mon dernier voyage dans ces cantons. Le premier colon du canton Guerin, vint s'y fixer au mois d'avril 1908. Aujourd'hui, on compte dans Guerin 56 familles, 320 âmes ; 140 lots sont occupés, et 950 acres sont défrichées. Le canton Latulipe, ouvert à la colonisation au mois d'avril de l'année présente, renferme maintenant 22 familles.

La population totale du Témiscamingue, Québec, était au mois d'août dernier de 6,452 âmes ; 12,780 acres ont été semées en grain le printemps dernier ; 18,690 acres ont été laissées en prairies à foin. Si l'on prend comme base de rendement pour le grain 16 minots de l'acre, ce qui certainement n'est pas excessif pour le Témiscamingue, on arrive à un total de 204,480 minots de grain pour la récolte de la présente année ; pour le foin, si l'on prend comme base le rendement de 1½ tonne de l'acre, ce qui aussi est loin d'être excessif, on trouve que le Témiscamingue Québécois a produit cette année 28,035 tonnes de foin. Voilà certainement un résultat satisfaisant.

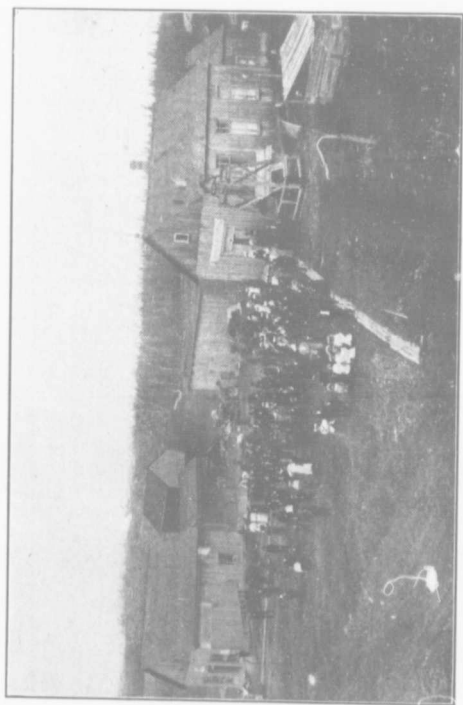
Permettez-moi maintenant d'attirer votre attention sur deux facteurs importants dans l'œuvre de la colonisation de notre pays ; je veux dire la méthode à suivre et les voies de communications. Et d'abord pour réussir dans cette œuvre, il faut suivre une méthode, et cette méthode consiste à faire marcher ensemble la colonisation et la religion.

Le canadien français est essentiellement colonisateur, mais il ne peut se résoudre à entreprendre de lointains défrichements, s'il n'est pas encouragé par la perspective de voir bientôt surgir au milieu de la forêt une petite chapelle, de voir bientôt s'installer un prêtre qui le soutiendra, l'encouragera dans son pénible travail.

« Le colon, disait M^{re} Labelle, dans une petite brochure publiée il y a trente ans, en apercevant le clocher et le prêtre dans la forêt, le colon entrevoit dans un temps



Au sortir de l'église de Lorrainville.



Village de St-Edouard-de-Fabre.

« rapproché, l'augmentation de la valeur de la propriété, « à la suite le médecin, le notaire, le marchand, le moulin, « la municipalité religieuse, scolaire et civile. . . . Il faut « adopter un plan de colonisation en rapport avec les mœurs, « les habitudes et les besoins religieux et moraux des Cana- « diens français.

« Faites vivre un prêtre dans un canton, construisez une « modeste chapelle pour y dire la messe, et la colonisation « de cette localité se fait comme par enchantement, pourvu « que l'on colonise graduellement et que l'on suive la zone « des bonnes terres. Il est nécessaire de conduire, comme « par la main, les braves colons dans ces belles terres, de « leur ouvrir, dans chaque canton, une route en commu- « nication avec les grands centres de commerce, et de leur « procurer, aussitôt que faire se pourra, un prêtre et une « modeste chapelle qui les réunisse au moins une fois tous « les quinze jours. En adoptant le système paroissial pour « coloniser, on se sert d'un grand levier qui est en harmo- « nie avec les besoins, les désirs et les aspirations du Cana- « dien français. »

Le système paroissial, c'est-à-dire, le groupement des colons en paroisse, voilà la méthode à suivre, et c'est celle qui a été adoptée pour la colonisation du Témiscamingue. Voici comment on procède. Le département des Terres et Forêts fait d'abord arpenter un canton ; les ingénieurs forestiers qui, disons-le en passant, rendent des services inappréciables en cette occurrence, après un examen minutieux, séparent les lots colonisables de ceux non colonisables ; puis le gouvernement, de concert avec l'autorité religieuse, détermine dans la partie jugée propre à la culture, le centre autour duquel devra rayonner la future paroisse. C'est là que la chapelle, l'école s'élèveront ; c'est là que le curé aura sa résidence.

Autour de ce centre, de ce lot cédé gratuitement par le gouvernement, les colons, à mesure qu'ils arrivent, viennent se fixer, s'échelonnent les uns à la suite des autres ;

lorsque le cadre qui contient les limites de la paroisse est rempli, un nouveau centre est marqué, une nouvelle paroisse est organisée, et ainsi de suite.

C'est en suivant cette méthode que M^{sr} Labelle a colonisé le nord de Montréal, elle réussit dans le Témiscamingue, elle réussira dans tous nos autres endroits de colonisation.

Quant aux voies de communications nous avons dans le Témiscamingue d'assez bonnes routes carrossables. Grâce à une généreuse subvention de l'honorable ministre de la colonisation, on a pu dans le courant de l'été réparer les anciennes devenues défectueuses, et en ouvrir de nouvelles.

Des routes sillonnant la forêt en tous sens sont absolument nécessaires pour ouvrir à la colonisation un pays nouveau : elles ne suffisent pas ; il faut quelque chose de plus ; il faut le chemin de fer, et ce chemin de fer nous le désirons ardemment dans ce beau pays du Témiscamingue. M^{sr} Labelle y avait songé ; écoutons le exposant lui-même son projet devant une assemblée du comté de Terrebonne en l'année 1882.

« Le chemin de fer que je voudrais voir construire, « disait-il, irait jusqu'au lac Témiscamingue ; de là il « pourrait se souder aux voies de l'Ouest ; de là encore et « ce serait le point le plus rapproché, le plus avantageux, « on pourrait pousser un embranchement jusqu'à la baie « d'Hudson. Voilà pour l'Ouest. Du côté de l'est, qui « nous empêcherait de traverser les Laurentides pour arri- « ver jusqu'à la région du Lac-St-Jean ? Notre chemin « trouverait là une descente jusqu'à Québec ; il pourrait « encore en trouver une autre en deçà par le chemin des « Piles jusqu'à Trois-Rivières.

« A partir du Lac St-Jean, le « Grand Tronc » des Lau- « rentides pourrait suivre la rive est de la rivière Saguenay, « en inclinant vers le sud, et atteindre facilement Tadous- « sac, qui, la chose est reconnue aujourd'hui par les

« hommes les plus compétents, peut fournir un magnifique
« port de mer.

« Cette voie serait ainsi la plus courte pour tout l'im-
« mense trafic de l'Ouest. On ne peut concevoir de quelle
« importance serait cette ligne, sans parler du trafic local
« qu'elle créerait sur son parcours, tant pour la colonisa-
« tion et l'agriculture que pour l'industrie ; car la plupart
« des rivières que l'on rencontre à cette distance sont
« coupées de rapides et de chutes qui forment des pouvoirs
« hydrauliques d'une valeur incalculable.

« Voilà l'idée, voilà le plan. Il est grand comme l'ave-
« nir de notre province. Un jour il sera réalisé ; les Lau-
« rentides auront leur Pacifique comme les provinces de
« l'Ouest et comme Ontario. Cela prendra du temps sans
« doute ; mais un jour on verra le couronnement de cette
« grande œuvre. Et cette ligne nous donnera une telle
« force qu'on ne saurait la calculer, et qu'il n'y aura
« aucune puissance sur terre pour nous disputer l'empire
« de cette province de Québec, notre patrie ».

N'est-ce pas que ce plan est grandiose, qu'il offre un vaste champ aux entreprises les plus gigantesques. Eh bien, ce projet qui aurait pu sembler une utopie en 1882, est en bonne voie de se réaliser. Etudions sur la carte les différents réseaux qui sillonnent le Nord de la province de Québec, et nous en aurons la preuve. Du côté de l'Est, le Canadien Nord vient de St-Jérôme, comté de Terrebonne, se souder à l'ancien chemin du Lac St-Jean et Québec après avoir traversé une région éminemment propre à l'agriculture, riche en pouvoirs hydrauliques ; de là, s'élançant dans la direction du nord il traverse les Laurentides pour jeter la vie, l'activité sur les rives du Lac St-Jean, et jusqu'à Chicoutimi ; demain il sera à Tadoussac. Voilà pour la partie est. Du côté de l'Ouest aussi, le projet s'est développé. Le petit chemin de St-Jérôme, inauguré en 1877, a été prolongé à travers le comté de Terrebonne, jusqu'au lac Nominigou, du lac Nominigou au Rapide

de l'Orignal, à une distance de 158 milles de Montréal. Quand il aura été continué de là au lac Témiscamingue, une distance de 250 milles environ, le projet de M^{re} Labelle aura eu sa complète réalisation. Ce n'est pas tout. Parvenu à la hauteur du grand lac Expanse, ce chemin de fer pourra se diviser et envoyer une branche vers le sud pour rejoindre le tronçon de Mattawa et du Long Sault, une autre vers le Nord, pour atteindre le Grand Tronc Pacifique soit au lac Abitibi, soit à l'endroit où ce chemin traverse la rivière Harricana.

Le Grand Tronc Pacifique au Nord, cette ligne projetée traversant les comtés Ottawa et Pontiac, à 150 milles plus au sud, quelle immense région serait par là même ouverte à la colonisation, quelles magnifiques industries pourraient se développer le long des lacs Barrière, Victoria, Expanse, et quelle force ce serait pour notre nationalité, si un jour toute cette vaste contrée était peuplée par nos compatriotes ?

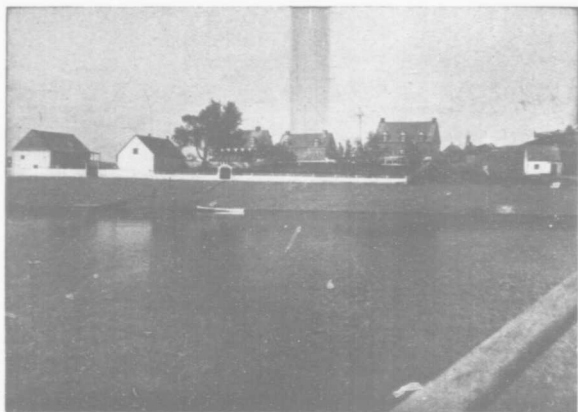
« C'est le nord, disait encore M^{re} Labelle, qui sera un « jour la force, le boulevard de notre nationalité ; ça ne « peut-être le sud qui est trop petit et trop exposé. Nous « formerons un jour une grande nation par l'étendue de « notre domaine, par nos richesses naturelles... Pour « cela, il nous faut de grandes voies commerciales dont « nous profiterons, et que personne ne nous enlèvera. »

Pourquoi le Pacifique Canadien qui a mené à bonne fin de si gigantesques entreprises, ne réaliserait-il pas celle-ci ? C'est le désir de nos hommes d'État, c'est l'ambition d'un des plus habiles et des plus compétents parmi nos hommes de chemin de fer de la voir se réaliser. Mettons-nous à l'œuvre et bientôt un projet qui aura un immense contre-coup sur les destinées de notre peuple sera un fait accompli.

Un dernier mot. La question de la colonisation de notre pays est d'une importance majeure ; seulement ce n'est pas au moyen d'articles de journaux, de discours



L'église de St-Placide-de-Béarn.



Fort de la compagnie de la baie d'Hudson.

patriotiques que nous pourrons la résoudre. Une chose certaine, c'est que l'agriculture n'est plus en faveur ; nos jeunes gens n'ont plus le courage de se faire défricheurs ; ils aiment mieux aller végéter dans les villes, épuiser leurs forces dans les usines américaines, que d'aller passer quelques années dans la forêt, pour y exercer le dur métier de colon.

Pour remédier à ce mal, il faudrait un effort patriotique de la classe dirigeante ; il nous faudrait des jeunes gens instruits qui ne craindraient pas d'aller affronter les rudes travaux du défrichement, qui, par leur exemple, feraient comprendre à leurs compatriotes, l'immense différence qu'il y a entre le labeur pénible du mercenaire dans un pays étranger, et l'œuvre du colon, du pionnier. Combien de jeunes gens émigrés aux Etats-Unis, ou sur le point d'émigrer, seraient heureux d'aller coloniser des régions nouvelles, s'ils rencontraient un appui, si surtout l'exemple leur était donné par des compatriotes auxquels l'instruction prêtât un certain prestige.

Nos professions libérales sont encombrées ; dirigeons vers l'agriculture ces nombreux bacheliers, qui, chaque année, quittent nos collèges classiques. Nous aurons fait une œuvre éminemment nationale, car nous aurons contribué à l'expansion de notre race, et rappelons-nous bien que c'est uniquement par l'expansion de notre race que nous parviendrons à poser sur le sol de l'Amérique un pied ferme, et à l'y maintenir en dépit de tous les assauts.

IVANHOE CARON, p^{tre}.

Missionnaire-colonisateur

